



**PROCES VERBAL**  
**DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL**

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, dûment convoqué par Monsieur le Président, le 15 avril 2015 s'est réuni le 4 mai 2015, Salle Saint-Honoré à Port-le-Grand sous la présidence de Madame Marthe SUEUR, doyenne d'âge.

Monsieur Emmanuel MAQUET a été élu Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard et a ensuite présidé le Comité Syndical.

**LISTE DES PRESENTS**

**Membres** : 30

**Présents** : 31

**Nombre de Votants** : 29

**Nombre de Voix** : 40

**ASSISTAIENT A CETTE REUNION :**

**Membres titulaires**

**Représentants du Département de la Somme**

- Monsieur Claude HERTAULT
- Madame Carole BIZET
- Madame Brigitte LHOMME
- Madame Sabrina HOLLEVILLE MILHAT
- Madame Maryline DUCROCQ
- Monsieur Stéphane HAUSSOULIER
- Monsieur Bernard DAVERGNE
- Madame Delphine DAMIS-FRICOURT
- Madame Nathalie TEMMERMANN

**Représentants des Communes**

- Madame Marthe SUEUR, Maire d'Ault
- Monsieur Michel BOUTIN, Maire de Boismont
- Monsieur Jean-Paul LECOMTE, Maire de Cayeux-sur-Mer
- Madame Jeanine BOURGAU, Maire de Le Crotoy
- Monsieur Jean-Marie MACHAT, Maire d'Estreboeuf
- Madame Nicole BOUTARD, Conseiller Municipal de Favières
- Monsieur Alain BAILLET, Maire de Fort-Mahon Plage
- Monsieur Jean-Yves BLONDIN, Maire de Lanchères
- Monsieur Emmanuel MAQUET, Maire de Mers-les-Bains
- Monsieur Jean DOMITILE, Adjoint au Maire de Noyelles-sur-Mer
- Monsieur Bernard DUCROCQ, Maire de Pendé
- Monsieur François BIZET, Conseiller Municipal de Ponthoile
- Monsieur Marc VOLANT, Maire de Quend
- Monsieur Jean GORRIEZ, Maire de Saigneville

- Monsieur Emile RIQUET, Maire de Saint-Quentin-en-Tourmont
- Monsieur Raynald BOULENGER, Maire de Saint-Quentin-Lamotte-La-Croix-au-Bailly
- Monsieur Bernard LEFEBVRE, Adjoint au Maire de Saint-Valery-sur-Somme
- Monsieur Alain HENOCQUE, Maire de Woignarue

### **Membres suppléants**

#### **Représentant du Département de la Somme**

- Monsieur Laurent SOMON, Président du Conseil départemental de la Somme

#### **Représentant des Communes**

- Monsieur Laurent PRUVOT-KURKOWSKI, Conseiller Municipal de Fort-Mahon Plage
- Monsieur Thierry LECLERCQ, Conseiller Municipal de Pendé
- Monsieur René FICHAUX, Adjoint au Maire de Quend

### **Participaient également à cette réunion :**

- Monsieur Pierre de LIMERVILLE
- Monsieur Bruno DROZ BARTHOLET
- Madame Gaëlle SCHAUNER
- Monsieur Thierry BIZET
- Madame Maud BEREZIG
- Madame Marie-Pierre CRUBLET
- Monsieur Hervé LEU
- Monsieur Matthieu BLIN
- Madame Valérie MONFLIER

### **ABSENTS EXCUSES :**

#### **Représentants du Département de la Somme**

- Monsieur Stéphane DECAYEUX a donné pouvoir à Madame Carole BIZET en vertu d'un pouvoir en date du 30 avril 2015
- Monsieur Franck BEAUVARLET a donné pouvoir à Monsieur Stéphane HAUSSOULIER en vertu d'un pouvoir en date du 4 mai 2015
- Monsieur Francis LEC

## **ORDRE DU JOUR**

### **Service Juridique**

1. Elections

## RELEVÉ DE DECISIONS

### ELECTIONS



Suite aux élections des Conseillers départementaux en date des 22 et 29 mars 2015, le Conseil départemental a procédé, le 28 avril 2015, à la désignation des 12 membres titulaires et suppléants appelés à siéger au sein du Comité Syndical.

Le Comité Syndical a procédé à de nouvelles élections pour le Président, les Vice-Présidents et les membres du Bureau, la Commission d'Appel d'Offres et de Délégation de Service Public.

Conformément à l'article 11 des Statuts du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard, ces dispositions sont régies par le Code Général des Collectivités Territoriales.

---

#### Election du Président

L'élection du Président est régie par les articles L 2122-7, L 2122-8, L 2122-10, L 5211-1, L 5211-2, L 5211-8, L 5711-1 et L 5721-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'administration du Syndicat Mixte est assurée par un Comité Syndical composé de 30 délégués titulaires et 30 suppléants :

- 12 délégués représentant le Département de la Somme,
- 18 délégués représentant les communes adhérentes.

Chaque délégué représentant le Département de la Somme est porteur de deux voix.

Conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard « *le Comité Syndical procède à l'élection du Président à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour, au scrutin secret* ».

Monsieur Jean-Claude BUISINE en tant que Président sortant a ouvert la séance du Comité Syndical. Il a appelé le doyen d'âge à venir siéger à savoir, Madame Marthe SUEUR, Maire d'Ault.

Madame Marthe SUEUR doyenne d'âge a présidé la séance du Comité Syndical.

Monsieur Stéphane HAUSSOULIER, 5<sup>ème</sup> Vice-Président du Conseil départemental de la Somme, a présenté la candidature de Monsieur Emmanuel MAQUET, pour le poste de Président.

Madame Marthe SUEUR a demandé s'il y a d'autres candidatures au poste de Président. Aucun autre candidat ne s'est présenté.

Madame Delphine DAMIS-FRICOURT a été désignée secrétaire de séance et Monsieur Michel BOUTIN a été désigné assesseur.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

. Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 40

. Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante dans lesquels les votants se sont faits connaître : 9

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 31

. Majorité absolue : 16

a obtenu :

- M. Emmanuel MAQUET 31 voix

***Monsieur Emmanuel MAQUET a été élu Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.***

Après cette élection, Monsieur Emmanuel MAQUET a présidé la réunion du Comité Syndical.

---

### **Election des Vice-Présidents**

✓

En application des dispositions de l'article 11 des statuts du Syndicat Mixte « *le Comité Syndical procède également à l'élection des Vice-Présidents ainsi que des membres composant le Bureau* ».

Conformément au II-2 du Règlement Intérieur, « *le nombre de Vice-Présidents est fixé à quatre* ». Ils sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue.

Madame Delphine DAMIS-FRICOURT a été désignée secrétaire de séance et Monsieur Michel BOUTIN a été désigné assesseur.

Le Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard a proposé la candidature de :

- Monsieur Stéphane HAUSSOULIER au poste de 1<sup>er</sup> Vice-Président
- Madame Marthe SUEUR au poste de 2<sup>ème</sup> Vice-Président
- Madame Carole BIZET au poste de 3<sup>ème</sup> Vice-Président
- Monsieur Alain BAILLET au poste de 4<sup>ème</sup> Vice-Président

Il a interrogé l'assemblée pour savoir si d'autres élus souhaitaient être candidats. Aucun autre candidat ne s'est présenté.

### **ELECTION DU 1<sup>er</sup> VICE-PRESIDENT**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

. Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 40

. Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante dans lesquels les votants se sont faits connaître : 9

reste pour le nombre de suffrages exprimés : 31

. Majorité absolue : 16

a obtenu :

- Monsieur Marc VOLANT	1 voix
- Monsieur Stéphane HAUSSOULIER	30 voix

*Monsieur Stéphane HAUSSOULIER a été élu 1<sup>er</sup> Vice-Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.*

### **ELECTION DU 2<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

. Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 40

. Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante dans lesquels les votants se sont faits connaître : 13

reste pour le nombre de suffrages exprimés : 27

. Majorité absolue : 14

a obtenu :

- Madame Brigitte LHOMME	1 voix
- Monsieur Jean GORRIEZ	1 voix
- Madame Marthe SUEUR	25 voix

*Madame Marthe SUEUR a été élue 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.*

### **ELECTION DU 3<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

. Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 40

. Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante dans lesquels les votants se sont faits connaître : 10

reste pour le nombre de suffrages exprimés : 30

. Majorité absolue : 16

a obtenu :

- Monsieur Marc VOLANT	1 voix
- Monsieur Raynald BOULENGER	1 voix
- Madame Carole BIZET	28 voix

***Madame Carole BIZET a été élue 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.***

#### **ELECTION DU 4<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

. Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 40

. Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante dans lesquels les votants se sont faits connaître : 7

reste pour le nombre de suffrages exprimés : 33

. Majorité absolue : 17

a obtenu :

- Monsieur Marc VOLANT	5 voix
- Monsieur Alain BAILLET	28 voix

***Monsieur Alain BAILLET a été élu 4<sup>ème</sup> Vice-Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.***

---

#### **Election des Membres du Bureau**



Conformément aux dispositions de l'Article 12 du Règlement Intérieur « *le Bureau est composé du Président, des quatre Vice-Présidents et de quatre membres du Comité Syndical* ».

L'élection doit se faire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Madame Delphine DAMIS-FRICOURT a été désignée secrétaire de séance et Monsieur Michel BOUTIN a été désigné assesseur.

Le Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard a proposé la candidature de :

- Monsieur Marc VOLANT,
- Monsieur Jean-Paul LECOMTE,
- Monsieur Jean GORRIEZ,
- Monsieur Claude HERTAULT,

Il a interrogé l'assemblée pour savoir si d'autres élus souhaitaient être candidats. Aucun autre candidat ne s'est présenté pour les trois premiers postes des membres du Bureau.

Pour le quatrième poste, Monsieur Bernard DAVERGNE a proposé la candidature de Madame Nicole BOUTARD.

#### **Election de Monsieur Marc VOLANT**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

. Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 40

. Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante dans lesquels les votants se sont faits connaître : 5

reste pour le nombre de suffrages exprimés : 35

. Majorité absolue : 18

a obtenu :

- Monsieur Marc VOLANT 35 voix

*Monsieur Marc VOLANT a été élu membre du Bureau du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.*

#### **Election de Monsieur Jean-Paul LECOMTE**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

. Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 40

. Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante dans lesquels les votants se sont faits connaître : 5

reste pour le nombre de suffrages exprimés : 35

. Majorité absolue : 18

a obtenu :

- Monsieur Raynald BOULENGER 2 voix

- Monsieur Jean-Paul LECOMTE 33 voix

*Monsieur Jean-Paul LECOMTE a été élu membre du Bureau du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.*

#### **Election de Monsieur Jean GORRIEZ**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

. Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 40

. Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante dans lesquels les votants se sont faits connaître : 6

reste pour le nombre de suffrages exprimés : 34

. Majorité absolue : 18

a obtenu :

- Madame Jeanine BOURGAU	1 voix
- Monsieur Jean GORRIEZ	33 voix

*Monsieur Jean GORRIEZ a été élu membre du Bureau du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.*

**Election de Monsieur Claude HERTAULT et de Madame Nicole BOUTARD**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

. Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 40

. Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante dans lesquels les votants se sont faits connaître : 0

reste pour le nombre de suffrages exprimés : 40

. Majorité absolue : 21

a obtenu :

- Monsieur Michel BOUTIN	1 voix
- Madame Nicole BOUTARD	13 voix
- Monsieur Claude HERTAULT	26 voix

*Monsieur Claude HERTAULT a été élu membre du Bureau du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.*

---

**Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres et de Délégation de Service Public**

✓

Conformément aux dispositions des articles 22 du Code des Marchés Publics et L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, « *la Commission d'Ouverture des Plis et de Délégation de Service Public doit être composée du Président ou son Représentant et de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus au sein de l'Assemblée Délibérante de la collectivité à la représentation proportionnelle au plus fort reste* ».

Madame Delphine DAMIS-FRICOURT a été désignée secrétaire de séance et Monsieur Michel BOUTIN a été désigné assesseur.

Le Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard a proposé une liste de cinq membres titulaires Monsieur Stéphane HAUSSOULIER, Madame Marthe SUEUR, Madame Carole BIZET, Monsieur Alain BAILLET, Madame Nathalie TEMMERMANN et de cinq membres suppléants Monsieur Marc VOLANT, Monsieur Jean-Paul LECOMTE, Monsieur Jean GORRIEZ, Monsieur Claude HERTAULT et Madame Delphine DAMIS-FRICOURT.

Il a interrogé l'assemblée pour savoir si d'autres élus souhaitaient être candidats. Aucun autre candidat ne s'est présenté.



Il établit la liste des cinq titulaires et cinq suppléants proposés et a fait procéder au vote.

*Après le vote de l'Assemblée Délibérante, par 38 voix pour et 2 abstentions la Commission d'Appel d'Offres et de Délégation de Service Public est composée de la façon suivante :*

**Président** : Monsieur Emmanuel MAQUET

**Membres titulaires :**

- Monsieur Stéphane HAUSSOULIER,
- Madame Marthe SUEUR,
- Madame Carole BIZET,
- Monsieur Alain BAILLET,
- Madame Nathalie TEMMERMANN

**Membres suppléants :**

- Monsieur Marc VOLANT,
- Monsieur Jean-Paul LECOMTE,
- Monsieur Jean GORRIEZ,
- Monsieur Claude HERTAULT,
- Madame Delphine DAMIS-FRICOURT.

La délibération a été enregistrée en Sous-Préfecture d'Abbeville, en date du 6 mai 2015.

Le relevé de décisions a été approuvé, à l'unanimité, par les membres du Comité Syndical en date du 5 juin 2015.

Emmanuel MAQUET  
Président